

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2024)
Heft:	5
Artikel:	D'une armée de contingents cantonaux à une armée fédérale 1817-1907
Autor:	Streit, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1075567

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



De gauche à droite et de haut en bas :
Guiger, Dufour, Bachmann, Wille, Herzog.

Histoire militaire

D'une armée de contingents cantonaux à une armée fédérale 1817-1907

Col EMG Pierre Streit

Ancien directeur scientifique du CHPM

Le présent article se base sur le bref exposé tenu à Morges, le 23 avril 2024, à l'occasion de l'Assemblée générale du CHPM. Qu'il s'agisse de cet exposé ou de cet article, la gageure reste la même : parcourir presque 100 ans d'histoire militaire suisse et le faire ici en moins de 7000 caractères.

En effet, il s'agit d'une période cruciale pour l'armée suisse. Le 20 août 1817 marque l'acte de naissance de celle-ci, si on l'assimile à l'expression « armée fédérale ». A cette date entre en vigueur le premier « Règlement militaire général » valable pour tous les cantons suisses. Il n'y a pas encore d'armée fédérale, mais une armée hétéroclite de contingents cantonaux. Entre 1803 et 1874, on peut ainsi parler d'une « armée vaudoise » forte d'environ 30'000 hommes.¹

Près d'un siècle plus tard, le 3 novembre 1907, le peuple suisse finit par approuver, avec 55,2 % de oui, l'organisation militaire de la Confédération.

La construction de la Suisse moderne (celle de 1848) se révèle indissociable du débat permanent sur l'armée. Après 1874, ce débat prend la forme d'une controverse passionnée entre la tendance républicaine incarnée jusqu'à un certain point par Dufour et les partisans d'une conception prussienne comme Wille.

Un tel thème peut être abordé sous différents angles. Il le sera ici sous celui de cinq personnages clé. Car l'histoire reste faite par des hommes. Leur point commun : tous ont commandé l'armée fédérale ou son équivalent.

Ces différents personnages entretiennent des liens : en 1830, le colonel et futur général Dufour est le chef d'état-major du général Guiguer de Prangins. Ce dernier a lui-même servi sous le général Bachmann, à la tête d'une brigade lors de la campagne de Franche-Comté de 1815. Campagne calamiteuse qui sera l'objet d'un rapport de Bachmann suivi, plus d'un demi-siècle plus tard, par celui du général Herzog, après la mobilisation de 1870-71. Dans les deux cas, de graves lacunes dans l'organisation et l'équipement de l'armée suisse ont été mises en évidence et, au début de la Première Guerre mondiale, c'est le général Wille qui commencera à leur apporter des réponses,

notamment via l'organisation militaire de 1907 dont il est en grande partie l'inspirateur.

Bachmann

Pendant les Cent-Jours, Niklaus Franz von Bachmann est nommé général de l'armée confédérée, chargé de défendre les frontières. A cette occasion, il envahit une partie de la Franche-Comté, devenant ainsi le dernier chef militaire suisse à mener une action offensive à l'étranger. Les leçons de cette calamiteuse expédition servent à élaborer le premier règlement militaire suisse.

Guiguer de Prangins

Guiguer de Prangins reste méconnu, mais joue un rôle central dans la première moitié du XIX^e siècle. Membre nommé pour un an de la « Commission d'inspection fédérale » en 1817, 1820, 1823 et 1826, Guiguer de Prangins est nommé en 1829 pour trois ans. Rééligible, il siégera dans cette commission jusqu'en 1839. Il est nommé commandant en chef de l'armée, avec promotion au grade de général en 1831, puis en 1838. C'est le premier Suisse romand à occuper un tel grade.

Le 20 décembre 1813, le colonel Guiguer, outré, reçoit l'ordre de mettre fin à la garde du pont d'Eglisau. Epouvantée, la population locale lui a demandé de se retirer également et permettre ainsi aux 10 000 hommes de la division autrichienne Trautenberg de franchir sans opposition le Rhin à Eglisau. Cet événement humiliant le marquera durablement.

Dufour

Le legs de Guillaume Henri Dufour est considérable et ne se résume pas à la fortification permanente. Deux dates sont à relever entre autres : 1847 et 1857. La première renvoie, durant la guerre du Sonderbund, à son remarquable commandement de l'armée fédérale, l'un des jalons qui rend possible la naissance de l'Etat fédéral en 1848. La seconde le voit une avant-dernière fois à la tête de l'armée fédérale, lors de l'*« affaire de Neuchâtel »*.²

¹ Meuwly, Olivier, Armée vaudoise. Evolution et démocratisation au XIX^e siècle, Yens, Editions Cabédita, 1995.

² En 1859, lors de la guerre entre l'Autriche d'une part, la France et l'Italie d'autre part, Dufour est une dernière fois nommé à la tête d'une force chargée de protéger l'intégrité du territoire national dans les zones du Simplon et du Léman. Cette fois encore, il n'y a pas d'action militaire.

Herzog

Herzog est l'adjudant du général Dufour en 1847 et commande l'artillerie de la division Ziegler en 1856 et 1857. Au terme du service actif de 1870-71, le rapport du général Herzog sert de base à l'organisation militaire de 1874. Celle-ci est l'œuvre du Conseiller fédéral Emil Welti. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, qui voit des tensions répétées entre Welti et Herzog, les faiblesses de la défense nationale apparaissent au grand jour, donnant ainsi du poids aux revendications de ceux qui visent une centralisation des affaires militaires.

Wille

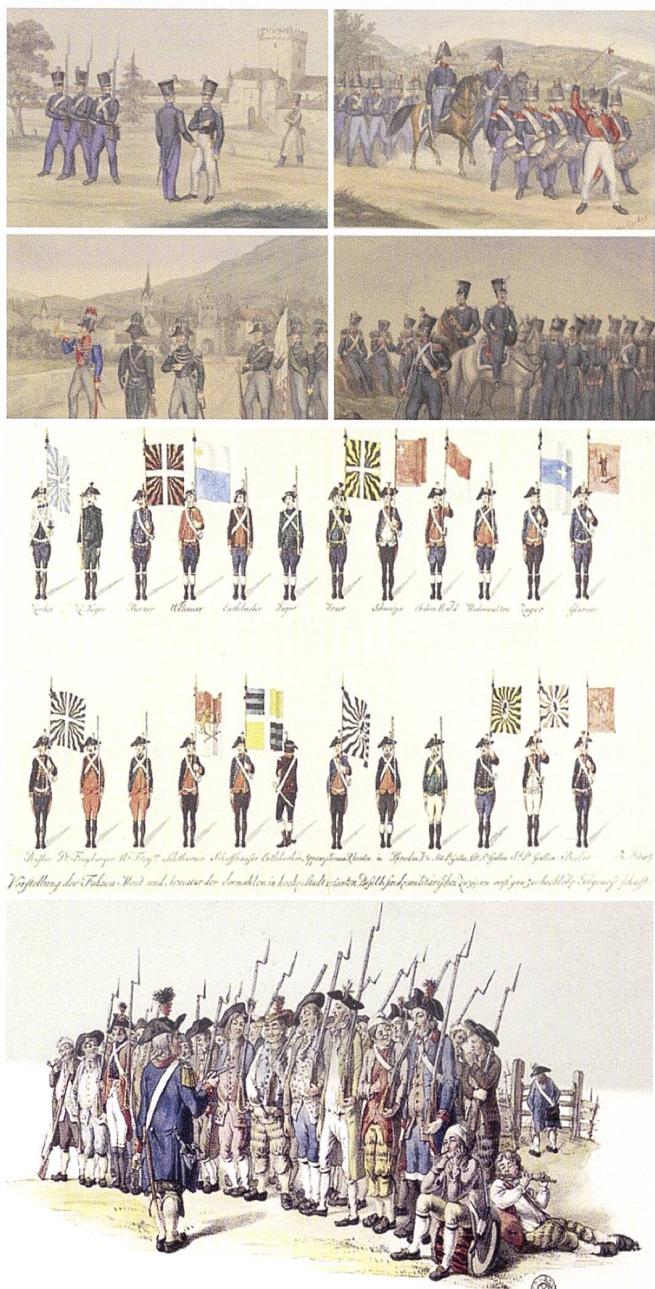
Durant la dernière décennie du XIX^e siècle et jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, l'armée suisse se retrouve au centre d'une polémique qui dépasse largement sa stricte dimension militaire. Car le débat porte sur le rôle de l'armée, sa fonction dans un Etat moderne et la place du citoyen-soldat dans cette institution. Quel est le rapport entre armée et nation ? De quelle « nation suisse » est-il question ? L'armée sert-elle à défendre la souveraineté nationale seulement ou aussi à « régénérer » la société ? Le futur général Wille se trouve au cœur de ce combat et voit celui-ci couronné de succès avec l'adoption de l'organisation militaire de 1907.

1907 : Une armée fédérale

Au XIX^e siècle, l'armée est bien une « pomme de discorde » comme elle l'est souvent aujourd'hui et alors que durant tout le siècle, la menace militaire n'est pas virtuelle. Ainsi, une seconde tentative de centraliser totalement la défense nationale échoue devant le peuple en 1895. Il faut de nouveau chercher un compromis et ce sera l'organisation militaire de 1907.

Il n'en reste pas moins que l'armée est aussi un puissant vecteur d'affirmation d'une « identité nationale » et d'un Etat fédéral tout au long du XIX^e siècle. Jusqu'à affirmer que le rôle intérieur de l'armée l'emporte sur son rôle extérieur et que, de ce point de vue, la guerre civile de 1847 constitue pour elle une épreuve majeure. Dont elle sort grandi.

P. S.



Ci-dessus : Les armées cantonales sont équipées et armées de manière très diverses ; dans de nombreux cas, les soldats et en particulier les cadres, s'équipent à leurs propres frais.
Ci-dessous : Le contraste des armées cantonales avec l'armée fédérale, uniforme et sobre, est frappant. L'aspect austère des tenues marque aussi un contraste très net avec les contingents du service étranger.

